

JEUDI 19 AVRIL 2007

www.leparisien.com

Seine-et-Marne *matin*

L'événement

Les victimes du promoteur
mettent la pression

MEAUX

« **L**A SOLUTION c'est la cession. Oui à Pierrevale, non à Investimmo ! » Coups de sifflets, mégaphone, banderoles et témoignages de victimes en colère. Hier, à 13 h 30, une cinquantaine de clients du promoteur immobilier Investimmo ont manifesté devant le tribunal de commerce de Meaux pour mettre la pression sur une justice qui les a profondément déçus.

Lundi, Investimmo arrivera au terme d'une année de redressement judiciaire. Le tribunal de commerce aura le choix entre une liquidation du groupe, un plan de continuation ou une cession. C'est cette dernière solution qu'espèrent les copropriétaires et ils l'ont fait savoir à grand bruit, soutenus par cinq élus venus de Chauconin (DVG) ainsi que par Olivier Morin, le conseiller général (UMP) de Meaux-Nord, et Patrick Gérémiat, le maire (DVG) de Saint-Germain-sur-Morin. « Nous sommes à 100 % avec les victimes et souhaitons que le tribunal suive leur choix », clament en choeur les élus drapés de l'écharpe tricolore.

Les copropriétaires
ne veulent plus entendre
parler d'Investimmo

A ce jour, Investimmo n'a livré aucun des 149 appartements de Meaux, Chauconin, Saint-Germain, Charmentray et Vaujours (Seine-Saint-Denis). C'est d'ailleurs le collectif de victimes du 93 qui s'est le plus mobilisé pour retrouver un repreneur. Trois membres consacrent chaque jour deux à trois heures de leur temps à ce dossier.

« Nous aurions pu facilement trouver un repreneur pour nous seuls, car il reste 9 appartements à vendre, explique le président de Vaujours, Morgan le Moellie, mégaphone en main. Mais on est tous dans la même galère et nous avons cherché une solution globale. Il faut bouger collectivement pour être le plus efficace. Une dizaine de copropriétaires sont obligés de déménager chez des proches. Ils ne parviennent plus à supporter le cumul d'un loyer et d'un remboursement de prêt. Certains sont gravement malades, d'autres en dépression. On se bat pour eux ».

Josella Foghin porte un tee-shirt à l'effigie de sa défunte mère, Marie. Josella et sa sœur lui avaient acheté un appartement à la Grande-Ile, à Meaux. « J'ai fait imprimer ce tee-shirt exprès pour cette manifestation, bouillonne cette habitante du Val-d'Oise. Ma mère est morte à 72 ans d'une tumeur au cerveau, au mois de septembre. Elle vivait dans une tour, à Beaulieu. Nous voulions lui offrir une belle fin de vie. Elle devait déménager fin 2005. C'est le grand échec de ma vie et j'en veux tellement au promoteur. »

Les copropriétaires crient qu'ils ne veulent plus entendre parler d'Investimmo, dont l'an-



TRIBUNAL DE COMMERCE DE MEAUX, HIER, 13 H 30. Les victimes du promoteur Investimmo ont manifesté bruyamment pour faire entendre leur souhait. Ils espèrent que le tribunal de commerce optera, lundi, pour le repreneur qu'ils ont choisi. (L.P./V.R.)

cién gérant a été mis en examen pour escroquerie et abus de biens sociaux. Ils hurlent désormais le nom de Pierrevale. Ce promoteur de

Vincennes propose la reprise des chantiers de Chauconin, Saint-Germain, la Grande-Ile à Meaux et Vaujours (lire l'interview). Saint-Nico-

las à Meaux et Charmentray, en passe d'être livrés, ne sont pas concernés.

VALENTINE ROUSSEAU

« Les copropriétaires devront
remettre la main à la poche »

YANN DOFFIN, gérant de Pierrevale, candidat à la reprise

LA SOCIÉTÉ Pierrevale, créée en 1993, compte une vingtaine de salariés ainsi que plusieurs agences à Royan, Poitiers, Tours et Vincennes. Elle vend 150 appartements par an.

Quel est votre plan de reprise de ces quatre chantiers abandonnés ?

■ **Yann Doffin.** La situation est catastrophique et nous avons cherché, avec les copropriétaires, l'issue la moins coûteuse possible. Les appels de fonds restant à verser ne couvrent pas la fin des travaux et les copropriétaires devront remettre la main à la poche. Leur participation varie en fonction de l'avancée des chantiers et de la taille des appartements. Ceux de Chauconin doivent déboursier 12 000 € en moyenne, ceux de

Saint-Germain 20 000 € et ceux de la Grande-Ile 35 000 €. Ce chantier de Meaux n'a que les murs et la charpente, nous estimons l'achever pour 2,85 millions d'euros. Vaujours n'a plus rien à verser, puisqu'il reste 9 appartements à vendre. Les sommes demandées tiennent compte des reprises à faire. A Chauconin, par exemple, un immeuble s'effondre.

Les copropriétaires ont déjà beaucoup donné sans rien recevoir. Quelles garanties de sérieux apportez-vous au tribunal de commerce ?

Nous sommes propriétaires de 200 appartements et d'un hôtel, non hypothéqués. Nous avons 3,2 millions d'euros de fonds propres. Nous fournissons aussi une garantie de fin

d'achèvement, que n'avait pas Investimmo. Elle assure l'achèvement des travaux par les banques, en cas de défaillance de notre part.

Les victimes peuvent-elles espérer récupérer une partie de leur mise ?

Oui. Elles pourront même, si tout se déroule sans mauvaise surprise, en récupérer l'intégralité. Nous demandons au tribunal la cession de 27 lots du groupe Investimmo, pas ou peu hypothéqués. Il s'agit de caves, de parkings, d'un local commercial, de deux maisons dans l'Aube et le Calvados ainsi que d'un appartement dans l'Eure-et-Loir. Une fois ces biens vendus, nous reverserons l'argent aux copropriétaires.

PROPOS RECUEILLIS PAR V.R.